



Lyon, le 17 juillet 2026

Climatisation : face aux contre-vérités, la Région rétablit les faits

Depuis hier, une polémique artificielle est entretenue autour du plan de climatisation engagé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Entre amalgames et informations inexactes, certains cherchent davantage à faire le buzz qu'à informer les habitants de notre région.

La réalité est pourtant simple et il ne faut pas confondre deux dispositifs distincts

D'un côté, le **Plan Climatisation de 10 millions d'euros**, présenté le 2 juillet, qui constitue un investissement structurel pour mieux adapter les établissements régionaux aux épisodes de canicule appelés à se multiplier.

➤ [CP Plan climatisation](#)

De l'autre, une **mesure d'urgence décidée pour répondre immédiatement aux fortes chaleurs de cet été**.

Dans ce cadre, 120 climatiseurs mobiles ont été acquis pour moins de 60 000 euros au total, soit environ 350 euros par appareil. Loin des montants fantaisistes avancés ici ou là.

Ces équipements ont été achetés en urgence auprès d'un distributeur lyonnais. Compte-tenu de la pénurie de matériels disponibles en France comme en Europe, les appareils proviennent d'un fournisseur les important depuis la Bulgarie. Cette acquisition a été réalisée dans le strict respect du Code de la commande publique, qui autorise, pour ce niveau de dépenses, une procédure simplifiée sans appel d'offres.

Les critiques portent également sur l'enveloppe de 1,5 million d'euros prévue pour la prochaine phase du plan. Là encore, les faits ont été déformés.

Cette somme correspond à une enveloppe budgétaire maximale, et non au prix qui sera payé pour chaque climatiseur. Les 1 500 appareils qui seront acquis seront par ailleurs plus performants, destinés à climatiser des surfaces d'environ 50 m², ce qui n'a rien de comparable avec les premiers équipements d'urgence.

Surtout, cette acquisition fera l'objet d'un appel d'offres public, précisément pour obtenir les meilleures conditions tarifaires. **Allouer 1.5 million d'euros pour constituer un stock stratégique de 1500 climatiseurs (ou plus) ne veut pas dire que la Région paiera 1000€ par appareil**, mais que c'est le montant maximum qui pourra être fléché sur ce marché.



Lyon, le 17 juillet 2026

À ce stade, aucun marché n'a été attribué et aucun fournisseur n'a été retenu. La Région encourage d'ailleurs les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes à candidater.

« Face aux épisodes de canicule, notre responsabilité est d'agir vite pour protéger les élèves, les enseignants, les agents et les usagers. C'est le choix que nous avons fait. Il est regrettable que certains préfèrent alimenter des polémiques en diffusant des informations inexactes plutôt que de reconnaître qu'en période d'urgence, les collectivités doivent prendre des décisions rapides et responsables. La Région Auvergne-Rhône-Alpes continuera d'agir avec la même ligne de conduite : protéger les habitants, investir utilement et gérer avec rigueur chaque euro d'argent public », Fabrice Pannekoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

